

**DEPARTEMENT DE LA MARNE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA MOIVRE A LA COOLE**

**Michel Jacquet**  
**Président**

Saint Germain la Ville  
Le **08 JAN. 2015**

GRZESZCZAK RIGAUD ARCHITECTES  
34 Chaussée du Port  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Nos Réf: AN/10/2014

Objet: Concours restreint de maîtrise d'œuvre sur « Esquisse + » pour la construction d'un gymnase multi sports au pôle scolaire sise sur la commune de Vésigneul-sur-Marne (51240).

*Dans le cadre de la réforme territoriale au 01/01/2014 la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole a été créée par fusion de 4 CC dont la CC de la Vallée de la Craie.*

Monsieur le Mandataire,

J'ai l'honneur de vous informer que votre proposition a été retenue dans le cadre du concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un Gymnase Multi Sports au Pôle Scolaire de la Craie à Vésigneul-sur-Marne.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir vos attestations fiscales et sociales dans un délai de 10 jours à compter de la réception du présent courrier.

Vous souhaitant bonne réception de cet envoi, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Mandataire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président  
  
Michel JACQUET  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
de la MOIVRE à la COOLE